

L'ambassadeur du Maroc au Canada, M. Mohamed Tangi, a tenu, le 21 janvier dernier à Montréal, une réunion avec les représentants de plusieurs Associations marocaines au Canada pour les informer du contenu du discours prononcé par S.M. le Roi Mohammed VI le 6 Janvier à l'occasion de la publication du rapport de l'Instance Équité et Réconciliation (IER) et de l'Etude sur le développement Humain.

Lors de cette réunion, organisée avec le concours de la Consule Générale du Royaume du Maroc à Montréal, Mme Souriya Otmani, et à laquelle a pris part Fatima Houda Pepin, Députée et présidente de commission à l'Assemblée Nationale du Québec, l'ambassadeur a rappelé le contexte historique du discours Royal, faisant le bilan des réalisations des cinquante années d'indépendance du Maroc et traçant les perspectives d'avenir pour le Royaume.

Il a insisté sur l'appel du Souverain au peuple marocain à livrer la bataille du parachèvement de l'édification du Maroc de l'unité, de la démocratie et du développement, dans le cadre du principe du changement dans la continuité qui caractérise le régime monarchique du Royaume.

A cet égard, le diplomate a rappelé les étapes du processus d'apurement des dossiers épineux des droits de l'Homme au Maroc, enclenché par Feu S.M. Hassan II au début des années 1990, poursuivi et consolidé depuis l'intronisation de S.M. le Roi Mohammed VI.

M. Tangi a rappelé les étapes de mise en place de l'IER et du Comité directeur sur le Développement Humain, leur mode de fonctionnement, les investigations menées, les conclusions auxquelles ils sont parvenus et les recommandations et suggestions formulées.

Nécessité d'une plus forte implication des MRE

Dans ce contexte, le diplomate a abordé le volet consacré par le rapport sur le développement humain au rôle joué par la communauté marocaine résidant à l'étranger dans la marche de développement du Maroc, mettant l'accent sur la nécessité d'une plus forte implication de cette communauté pour faire bénéficier son pays de son apport en termes de rayonnement extérieur, de lobbying économique et financier, de transfert de savoir-faire et de technologie et d'enrichissement culturel.

Les représentants de 26 associations marocaines au Canada ayant pris part à cette réunion ont salué le discours Royal et exprimé leur fierté de voir leur pays accomplir des pas aussi importants sur la voie du renforcement des acquis démocratiques et du développement économi-

que et social.

Dans leurs interventions, ces acteurs associatifs, actifs dans divers domaines à Montréal et à travers le territoire canadien, ont souligné qu'ils sont d'autant plus fiers que des acquis indéniables ont été réalisés, sous la conduite éclairée de S.M. le Roi Mohammed VI, de sorte que les Marocains sont en droit maintenant d'envisager l'avenir avec confiance et optimisme.

Des associations prêtes à s'impliquer

Le Royaume a réalisé, depuis l'indépendance, un saut qualitatif à tous les niveaux, ont ajouté les intervenants, en se félicitant des importantes réalisations accomplies depuis l'intronisation de S.M. le Roi, en matière de renforcement de la démocratie et de développement économique et social.

La communauté marocaine vivant au Canada suit de près le développement du processus démocratique au Maroc et les efforts consentis pour assurer le développement économique et social du pays, ont-ils affirmé, réitérant leur engagement à ne ménager aucun effort pour apporter leur pierre à l'édifice.

Les intervenants se sont félicités de l'attention particulière qu'accorde le Souverain aux Marocains résidant à l'étranger afin de les impliquer dans l'effort de développement humain à tous les niveaux, ont-ils ajouté, se félicitant de l'orientation du Maroc vers le parachèvement des fondements de base d'une vie digne et décente des citoyens marocains, à l'intérieur du Maroc comme à l'extérieur.

Réitérant leur fierté des initiatives de S.M. le Roi, les représentants de la communauté marocaine au Canada ont exprimé leur détermination à adhérer, à l'instar de toutes les autres composantes du peuple marocain, à l'effort de développement du pays.

Souriya Otmani, consule générale du Royaume à Montréal, a fait à l'occasion de cette réunion un exposé détaillé sur la décision de S.M. le Roi, annoncée à l'occasion de la célébration du 30ème anniversaire de la marche verte, de conférer aux Marocains résidant à l'étranger le droit de choisir leurs députés et de se porter candidats aux élections à la chambre des représentants, en

application du principe de l'égalité dans la citoyenneté.

Objectif: Législatives 2007

Elle a invité à cet égard les représentants des associations présents à informer leurs concitoyens établis au Canada de la nécessité de procéder à leur immatriculation au consulat ou à la mise à jour de leur dossier consulaire, afin de garantir la plus large participation possible des membres de la communauté marocaine aux élections de 2007.

Avant de clore la réunion, Mohamed Tangi a invité les représentants des associations présents à se mobiliser individuellement et collectivement en vue d'apporter leur contribution à la poursuite de l'édification d'un Maroc nouveau comme le souhaite S.M. le Roi, "un Maroc bien enraciné dans son identité et ses traditions millénaires, politiquement démocratique, économiquement libéral, socialement juste et équitable, fier de sa culture plurielle et ouvert sur le reste du monde".

Source: MAP

Le rôle des médias

Lors de cette réunion Maghreb Canada Express (MCE) a rappelé que le rôle des médias est de couvrir l'événement et non de le créer.

L'initiative ne doit pas être enlevée au mouvement associatif car ce serait dénigrer toutes les potentialités réunies ce 21 décembre.

« Certains individus ne doivent pas être cet arbre qui cache toutes ces bonnes volontés aujourd'hui réunies ».

MCE a également lancé un appel à la réconciliation et a demandé aux associations de saisir cette occasion pour mettre de côté leurs différends et se rallier à la Fédération Marocaine du Canada. « La structure existe et ce serait dommage de continuer de multiplier les structures au gré des chicanes ».

Suite à l'intervention de Mme Otmani, MCE a ajouté qu'il est prêt à mettre à la disposition des associations l'espace qu'il faut pour transmettre le message à leurs membres.

Tel est notre conception du « journalisme d'action »

Maria Houem (Avocate/Lawyer)

LL.B, LL.M, LL.D
(Membre du barreau du Québec)
Doctorat en droit

- . Droit de l'immigration
- . Droit de la famille
- . Droit criminel et pénal
- . Droit des affaires et administratif

5950 Côte des Neiges, suite 300,
Montréal (Québec) H3S 1Z6
(Métro Côte des Neiges)

justice@houemavocate.com
www.houemavocate.com

Tél.: (514) 731-5858
Fax: (514) 731-8554

